



AIDER, ASSISTER ET SECOURIR



Devenir souscripteur de la Fondation Maison de la Gendarmerie relève de l'esprit de solidarité qui relie les membres d'une même communauté. La Fondation a été créée, il y a plus de 75 ans, pour nous aider et nous soutenir lorsque nous sommes touchés dans notre chair et que notre vie ou celle de notre famille en est profondément modifiée. Elle agit également pour nous permettre de faire face à des situations délicates, qu'elles soient familiales ou professionnelles.

En 2020, grâce à la solidarité de tous les donateurs, 4 millions d'euros ont été versés aux personnels de la gendarmerie et à leur famille dans la détresse ou endeuillée.

Un grand merci à tous !

DON EN LIGNE

A l'occasion des événements difficiles ou tragiques affectant les personnels, des élans de générosité peuvent se manifester localement au profit des familles.

La Fondation Maison de la Gendarmerie est en capacité de canaliser ces collectes, depuis "je fais un don", accessible via le site internet de la Fondation.

73 veuves ou veufs de militaires d'active ainsi que 47 gendarmes ayant perdu leur conjoint(e) ou un enfant ont bénéficié de votre solidarité. Ils ont perçu chacun 3 500 €.

84 orphelins ont perçu une enveloppe de 1 600 € au titre de la solidarité orphelins et **487 orphelins** recevront jusqu'à leur majorité un chèque-cadeau annuel de 150 € au moment des fêtes de Noël.

14 423 veuves de plus de 76 ans ont reçu un cadeau de fin d'année, remis par des gendarmes en activité, traduisant ainsi la solidarité intergénérationnelle.

317 militaires ayant fait l'objet d'une décision médico-statutaire ont perçu une aide financière de 1 900 € à 2 500 €.

110 personnels de la gendarmerie dans une situation particulièrement grave et difficile, ont bénéficié d'une aide financière (sur étude de dossier).

1 115 enfants et orphelins de gendarmes ont bénéficié d'une allocation dans le cadre de leurs études.

Des stages au profit de personnels de la gendarmerie



La reconstruction des blessés par le sport

Depuis avril 2017, ces stages "Ad Refectio - blessés & familles" ont

aidé **162 personnes de la famille gendarmerie**, que ce soient les blessé(e)s, leurs conjoint(e)s ou leurs enfants.



Reprendre confiance !

Pendant 2 semaines, à Saint-Aygulf, ces stages ont pour objectif d'aider les personnels, militaires ou civils, ayant repris une activité après un placement en CLDM / CLM. Le premier stage a eu lieu courant mars 2020. 3 stages sont prévus en 2021 (sauf restrictions sanitaires).

www.fondationmg.fr

